



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-quatre**
Le huit avril à 19 heures 00

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. Mme AUBIN.
M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE. M. BODIN.
Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES. Mme
PÉRICHON. M. BOUTONNAT.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé :

- M. FERBOS, pouvoir à Mme QUATRESSOUS.

Absents :

- M. HUSSON,
- Mme MOUILLÈRE,
- Mme VAZ,
- M. MARTIN.

Monsieur Jérôme BOUTONNAT a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil de revoir la grille tarifaire
des Droits de places au 1er mai 2024.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ensemble des tarifs.

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en
avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les nouveaux tarifs applicables aux droits de place
tels qu'annexés à la présente délibération et ce à compter du 1er
mai 2024.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que
dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le **19 AVR. 2024**

Publié ou Notifié

le : **- 9 AVR. 2024**

Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,



Tarifs applicables pour les droits de place – COMMUNE

Date d'effet au 01/05/2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 003-210301388-20240408-DROITSPLACE24-DE



marché hebdomadaire et autres :	emplacement :	0,60 € le ml
	branchement électrique :	3 € / jour
<i>paiement mensuel à terme échu – gratuité du mois de janvier</i>		

<u>camion outillage</u>		75 € / jour
<u>cirques et chapiteaux:</u>	sur Esplanade Maréchal de La Palice (avec possibilité repli sur Champ de Foire ou autre parking)	
Structures avec chapiteaux/caravanes/camions (forfait de 4 jours)	moins de 50 places:	80 €
	de 50 à 100 places:	130 €
	de 100 à 200 places:	180 €
Petits spectacles type marionnettes sans chapiteau (forfait de 2 jours)		40 €
<i>payable d'avance - à l'installation - et en cas d'annulation, le forfait reste applicable</i>		